

Au sommaire

- 5 ACTES COURANTS - IMMOBILIER**
Logement. Ordonnance portant modification des procédures de lutte contre l'habitat indigne
Copropriété. Division de lots : nécessité d'une AG approuvant la répartition des charges et imprescriptibilité en cas de défaut
- 8 ENTREPRISE**
Registre du commerce et des sociétés. Rectification de déclarations inexactes : intérêt de l'associé de la société à saisir le juge commis à la surveillance du RCS
- 9 FAMILLE - PATRIMOINE**
Successions / Libéralités. Détermination de l'attributaire des dividendes du défunt distribués entre le décès et la délivrance du legs
- 11 FISCAL**
Plus-values. Calcul de la plus-value en cas d'acquisition de l'immeuble pour partie par succession et pour le surplus par licitation-partage
Impôts et taxes. Annulation d'une partie de la doctrine relative au crédit d'impôt recherche pour les entreprises sous-traitantes
- 13 PROFESSION**
Responsabilité notariale. Précision concernant l'obligation d'informer l'acquéreur des risques visés par un PPRT
Notaires. Départ à la retraite des notaires : incidence du changement de régime fiscal de la société sur le calcul des plus-values

À LA Une

Mise à disposition d'une SCEA de terres louées et conséquences de la cessation de la participation à l'exploitation

Le preneur à bail rural membre d'une société civile d'exploitation agricole (SCEA) peut mettre à la disposition de celle-ci tout ou partie des biens dont il est locataire. Cette convention échappe à l'application du statut du fermage. La cessation de sa participation personnelle à l'exploitation permet-elle à ce dernier de continuer à se prévaloir néanmoins de l'exclusion du statut du fermage ? La Cour de cassation répond à cette question par un arrêt publié du 10 septembre 2020.

> **LIRE P. 1**